



COMITÉ DE DIRECTION

SAISON 2024 / 2025 - Procès-Verbal N° 04 bis

Réunion électronique du 30 septembre 2024

Président : Monsieur Arnaud DALLA PRIA

Présents : Mesdames Sandrine CANCEL - Laetitia CHALEIL - Chantal DELOGE - Nicole ISAC - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA.

Messieurs Bernard BATS - Jean-Bernard BIAU - David BLATTES - Jérôme BOSCARI - Pierre BOURDET - Michel CAUSSADE - Fernand D'ANNA - Gérard GONZALEZ - Philippe LAURAIRE - Jean LAVAUD - Claude REQUENA - Christian SALERES - Jérôme SEGURA - Jean-Marc SENTEIN - Didier WALASZEK- Eric WATTELLIER.

Assistent : Messieurs Olivier DAURIOS - Yvan DAVID - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU - Giovanni PERRI - Jérémy RAVENEAU.

Absent(es) : Madame Zohra AYACHI -

Messieurs Raphaël CARRUS - Bertrand COLLIN - David DURUSSEL - Pierre MICHEAU - Laurent RIVET - Azzedine SOUIFI - Abderaouf ZARABI.

INFORMATIONS LIMINAIRES

Les décisions du Comité de direction, en application de l'article 10 des Règlements Généraux de la F.F.F., à l'exclusion notamment de celles relevant la vie et de l'organisation interne de la Ligue, sont susceptibles de recours près la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leurs publications dans le respect des conditions de forme de l'article 190 des Règlements Généraux.

DIRECTION SPORTIVE

- **Régional 2 Masculin Futsal – Phase préliminaire**

En complément de la réunion électronique du 20.09.2024, le Comité de direction constate que la Commission Régionale de Gestion des Compétitions a proposé l'inscription dans le groupe A d'un club (ASSOCIATION SPORTIVE FUTSAL BALARUCOIS) dont l'affiliation était en cours à la date de validation des groupes.

Effectivement, la C.R.G.C. espérant que cette affiliation serait validée avant le début des compétitions, avait pris le « risque » d'accepter ce club dans un souci de développement et de cohérence territoriale.

En date du 27.09.2024, La Commission informe toutefois le Comité de direction de l'absence d'affiliation définitive dudit club alors même que le championnat doit démarrer dans les prochains jours.

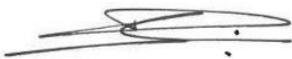
En conséquence, il est proposé de procéder au remplacement de l'ASSOCIATION SPORTIVE FUTSAL BALARUCOIS par le MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL (853396) ayant sollicité tardivement son engagement.

POULES

Régional 2 Masculin Futsal - Préliminaire		
A	564294	REMOULINS SPORT FUTSAL
	503393	U.S. MAUGUIO CARNON
	890589	MONTPELLIER AGGLOMERATION FUTSAL
	853396	MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la composition remaniée de groupe A du championnat futsal masculin Régional 2.

Le Président de la LFO,



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de LFO,



Chantal DELOGE